



DECLARATION EN LIGNE / AVIS DE SITUATION DECLARATIVE

Par **Encore**, le **12/04/2016** à **16:30**

Bonjour,

Le service de declaration en ligne étant ouvert dès lundi, j'ai effectuè hier ma declaration.

Mais l'Avis de situation déclarative attendu automatiquement en retour n'est jamais arrivé.

Interrogeant mon centre des impots, il m'a ete répondu, ce qui n'est pas marqué sur les documents, que pour que cet Avis soit envoy? et reçu, il faut que seul le formulaire de base 2042 soit utilisé. Si vous utilisez en sus un autre fomulaire, comme le 2042C pour moi pour des loyers de meublé, alors l'Avis ne vous sera jamais envoy?.

Il faudra attendre le regime ordinaire soit juillet ou aout ou début septembre pour avoir en ligne ou sur papier son Avis d'Imposition ou de non imposition.

Cordialement